

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

Grand Bon Pasteur

6 avenue Charles de Gaulle - 33200 BORDEAUX Caudéran - Tél : 05 56 08 33 10 - Fax : 05 57 22 56 98 - grandbonpasteur@adgessa.fr



L'établissement aujourd'hui :

Le GRAND BON PASTEUR est créé en 1828. La Congrégation de Sainte-Marthe, propriétaire de l'établissement, demande en 2002 à l'ADGESSA d'en assurer la gestion.

Aujourd'hui E.H.P.A.D. (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes), sa capacité d'accueil est de 107 résidents dont 14 en unité protégée et 6 en accueil de jour.

L'établissement est habilité à l'Aide Sociale et le prix de journée est fixé annuellement par le Conseil Général.

Les missions de l'E.H.P.A.D. Grand Bon Pasteur sont multiples. Elles restent ancrées dans une volonté d'accompagnement de la personne âgée, en la considérant dans sa singularité, eu égard à son histoire, à ses capacités physiques et psychiques.

Vivre en E.H.P.A.D., c'est pouvoir :

- Bénéficier d'installations adaptées aux personnes âgées
- Recevoir des services logistiques collectifs hôteliers et de restauration
- S'appuyer sur une surveillance médicale personnalisée
- S'inscrire dans une vie sociale, partager une vie communautaire et maintenir le lien vers l'extérieur.

Tous ces engagements s'inscrivent dans le respect de la liberté personnelle de chaque résident.

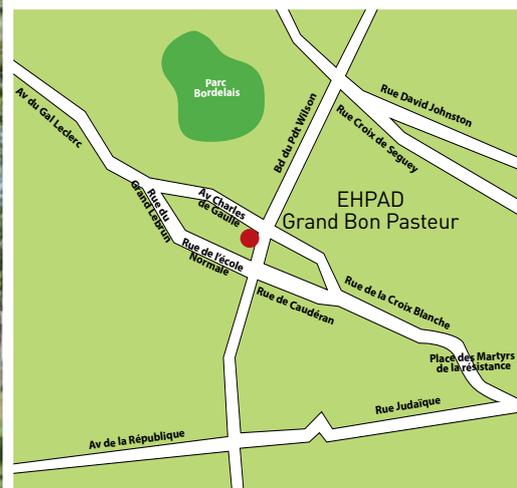


Admission

• Le dossier d'admission, commun à tous les établissements, comprend deux parties : une partie administrative et un dossier médical. Ce dernier est à renseigner par le médecin traitant et à remettre sous pli confidentiel.

• La décision d'admission est prise conjointement par la direction et le Médecin Coordonnateur, après examen du dossier d'admission. Elle relève de la corrélation entre les moyens de l'établissement et l'état de santé de la personne, afin d'assurer une prise en charge individualisée de qualité.

• Le règlement de fonctionnement et le contrat de séjour sont remis à l'entrée du résident.



SITUATION

L'établissement se situe à l'angle de l'avenue Charles de Gaulle et du boulevard Wilson (barrière Saint-Médard).

Il se trouve à proximité du parc Bordelais, dans le quartier de Caudéran, desservi par plusieurs lignes de bus, entouré de nombreux commerces et à 10 minutes du centre-ville.

Le secrétariat se tient à votre disposition de 9H à 18H du lundi au vendredi.



Services

LES PROFESSIONNELS

L'accompagnement du résident est assuré par une équipe pluridisciplinaire (services généraux, techniques, administratifs, médicaux et paramédicaux). Le personnel se relaie pour assurer une présence sécurisante continue de jour comme de nuit.

L'établissement a pour mission de mettre en œuvre un projet individualisé inscrit dans une démarche préventive et active contre la perte d'autonomie physique, psychique ou sociale.

Un programme d'actions individualisées et/ou collectives engage au quotidien l'ensemble des intervenants auprès de chaque résident.



LES PRESTATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

- Hébergement permanent
- Hébergement temporaire
- Unité protégée
- Accueil de jour
- Pôle d'Activités de Soins Adaptés (PASA)

LES SOINS

L'équipe médicale de l'établissement est composée d'un Médecin Coordonnateur, d'infirmiers diplômés d'Etat, d'aides-soignants, d'aides médico-psychologiques,

d'un psychomotricien, d'assistants de soins gérontologiques et d'un psychologue.

Les résidents ont le libre choix de leur médecin traitant.

Les soins infirmiers sont assurés par le personnel de l'établissement.

Toutes les dispositions sont prises pour que soient respectées les prescriptions médicales.

L'équipe travaille en relation avec la famille, le médecin traitant, les services d'urgence et les hôpitaux environnants.

LES ANIMATIONS

Les animations, conçues pour valoriser les choix, les goûts et les expressions des résidents, sont adaptées à leurs capacités : gymnastique douce, jeux de société, jeux de mots, ateliers divers...

Toutes ces activités sont proposées afin de maintenir l'autonomie et de créer ou de recréer un lien social dans une ambiance familiale et conviviale.



LA VIE SPIRITUELLE

L'admission est faite sans distinction de religion ou de croyance. La liberté de conscience de chacun est respectée. Un service de culte catholique est proposé à la chapelle de l'établissement.

LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Le CVS est une instance de communication qui participe à la vie de l'établissement et à son fonctionnement. Il est composé de représentants des résidents, des familles, de membres du personnel et d'un représentant de l'Association. Il se réunit au moins trois fois par an.



Photographie : Pawlak Sophie

LA VIE SOCIALE

Le Grand Bon Pasteur est un lieu de vie, un espace de liberté et de vie sociale.

Maintenir le lien avec l'extérieur est un axe prioritaire. La personne âgée est libre de sortir quand elle le désire, accompagnée ou seule, en ville ou dans sa famille, si son état de santé le lui permet.

LES REPAS

Les repas sont élaborés par le service cuisine interne à l'établissement.

Le petit-déjeuner est servi en chambre à partir de 7H30.

Le déjeuner et le dîner sont servis en salle à manger respectivement à 12H et 18H30.

Les régimes alimentaires spécifiques sont pris en compte.

Le résident peut recevoir des invités pour déjeuner au prix fixé par l'établissement.

LES CHAMBRES

Les chambres sont uniquement individuelles et possèdent une salle de bains séparée avec toilettes.



LE LINGE

Le linge personnel est entretenu par un prestataire extérieur.

Le marquage du linge, au nom du résident, est assuré par le prestataire. Le linge hôtelier est entièrement géré par l'établissement.

LE MÉNAGE

L'ensemble des locaux collectifs et les chambres sont entretenus par les agents hôteliers.

LA SURVEILLANCE DE NUIT

Entre 21H et 7H, du personnel soignant (aide-soignant ou aide médico-psychologique) et hôtelier est présent auprès des résidents.

